

QUESTION ORALE DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

SESSION DU 20 MARS 2025
QUESTION ORALE

Relative à la rénovation thermique et à la filière biosourcée en Pays de la Loire

Exposé des motifs :

Alors que malgré un contexte national et international dense, **la crise climatique est toujours en cours** et que les coûts de l'énergie continuent d'augmenter, la politique régionale de rénovation thermique s'enlise comme tant d'autre politique dans l'austérité. Le vote de décembre dernier, supprimant définitivement l'Aide Régionale aux Économies d'Énergie pour les Particuliers (AREEP) au 31 décembre 2025, illustre de façon spectaculaire le désengagement de la Région à l'égard des ménages les plus modestes. Un simple regard sur les chiffres de ces dernières années montre une chute vertigineuse des crédits et du nombre de dossiers soutenus : **plus de 15,5 millions d'euros en 2015 contre à peine 600 000 euros en 2025, pour clore les 150 derniers dossiers.**

Ce retrait total est incompréhensible à l'heure où :

- **La précarité énergétique s'aggrave** : plus de 270 000 ménages en Pays de la Loire peinent à se chauffer correctement, et les situations de factures impayées se multiplient, comme l'ont confirmé les travaux du CESER des Pays de la Loire.
- **La bifurcation écologique est urgente** : près de 523 000 logements sont classés E, F ou G, un frein majeur pour atteindre l'objectif de neutralité carbone que la Région s'est elle-même fixée dans son SRADDET.
- **La filière du bâtiment est en difficulté** : il manque de chantiers de rénovation énergétique pour soutenir l'emploi local dans un secteur qui pourrait être l'un des piliers de la transition.

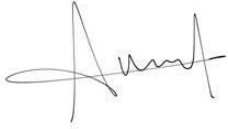
Ce triple abandon – social, écologique, économique – contredit les engagements affichés par la Région dans son Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) où elle prétend vouloir « **massifier la rénovation du parc immobilier** ». À ce rythme, l'objectif de rénover un million de logements d'ici à 2050 n'aura aucune chance d'aboutir.

Plus encore, cette politique d'abandon occulte un volet essentiel de la transition : **l'essor des matériaux biosourcés**. Ces filières, s'appuyant notamment sur le bois, le chanvre ou la paille, permettraient non seulement d'améliorer la performance énergétique des logements, mais aussi de dynamiser l'emploi local, de valoriser nos ressources agricoles et forestières, et de soutenir l'économie circulaire.

Aussi, Madame la Présidente, nous vous demandons :

- **Quels moyens concrets la Région entend-elle mobiliser dès 2025** pour éviter un abandon pur et simple de ses objectifs de rénovation énergétique, particulièrement dans le parc privé, et ainsi protéger autant les familles les plus vulnérables que l'emploi local dans la filière du BTP ?
- Au regard de l'objectif du SRADDET (rénovation d'un million de logements à horizon 2050), **quelle nouvelle stratégie la Région compte-t-elle déployer** pour compenser ce désengagement et assurer un minimum de cohérence entre vos ambitions déclarées et les actions menées sur le terrain ?
- **Quelles actions envisagez-vous** pour soutenir la formation, la recherche et le développement de ces matériaux bas carbone dit « Biosourcés », afin de créer une dynamique d'emplois locaux et de répondre aux enjeux de compétitivité et de souveraineté énergétique ?

Signatures



William Aucant
Conseiller régional



Elsa Richard
Conseillère régionale